

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.  
                  }    "    "    14    "    six mois.  
                  }    "    "    7 50   "   trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,  
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez  
MM. LAFFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la  
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER  
et C<sup>ie</sup>, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

## ROUBAIX

19 septembre 1863.

La plupart des journaux de Paris reproduisent toutes les Notes adressées par les ministres des affaires étrangères d'Angleterre et d'Autriche aux représentants de leurs cours respectives à Saint-Petersbourg.

Nous devons nous borner à faire connaître l'esprit et la tendance de la dépêche adressée, au nom de la France, par M. Drouyn de Lhuys, son étendue ne nous permettant pas de la publier *in extenso*.

Nous en reproduisons plus loin les passages caractéristiques.

Après toutes les suppositions faites relativement aux réponses russes, on peut, sans craindre de se tromper, affirmer qu'elles sont loin d'être satisfaisantes ; le retard apporté dans leur publication le prouverait au besoin.

Les renseignements abondent sur la Note Gortschakoff que personne n'a pu étudier. On pense que la Russie n'accordera rien sans la soumission préalable des Polonais. Quant à ses promesses de réforme, elle ne les tiendra pas plus après ce qu'elle appelle la pacification de la Pologne qu'elle n'a tenu les promesses faites et signées depuis si longtemps, de concert avec les grandes puissances.

Il est probable que l'action diplomatique a pris fin. A quoi bon des débats désormais inutiles ; ils ne peuvent aboutir à une solution.

« On doit désormais considérer la Pologne, dit une correspondance de Paris, comme condamnée et livrée à la merci du czar. Il n'est pas presumable, en effet, que le gouvernement français continue à prendre en mains la défense de la nationalité polonaise en présence de l'inaction constatée de l'Angleterre et de l'Autriche. »

Le Times d'hier approuve la Note de lord Russell à lord Napier. Le prince Gortschakoff a l'avantage de savoir que l'action ne suivra pas la parole ; il a donc toute latitude pour répondre. L'Angleterre lui dit : « Vous auriez dû faire cela, mais si vous ne voulez pas, ne le faites pas. »

La Russie préfère ne pas le faire. La réponse finale n'aura d'intérêt que par les raisons qui y seront énumérées. La Pologne désire le rétablissement du royaume de 1772. L'Angleterre recommande seulement les traités de 1815. Cette différence de buts est un avantage pour la Russie qui aura peu de difficulté à éluder la médiation.

Une dépêche de la Vera-Cruz, en date du 18 août, annonce le départ de la députation chargée d'offrir la couronne du Mexique à l'archiduc Maximilien. Cette dépêche fait supposer le prochain retour en France du général Forey, mais on croit qu'elle est antérieure à l'arrivée des ordres d'après lesquels le maréchal doit rester à son poste jusqu'à l'arrivée du souverain du Mexique.

J. REBOUX.

Le *Moniteur* publie le texte de la seconde Note adressée par M. Drouyn de Lhuys à M. le duc de Montebello en réponse à la dépêche du prince Gortschakoff.

Voici, dans les limites de notre publicité, une analyse aussi complète que possible de ce document.

M. Drouyn de Lhuys commence par déplorer l'insuccès de la première démarche tentée par les trois Cours, dans le but de réconcilier la Pologne avec la Russie. Il résume ainsi les termes de la première réponse du prince Gortschakoff : « Le cabinet de Saint-Petersbourg déclare que les six points indiqués comme devant former le germe de résolutions propres à pacifier la Pologne n'ont rien de contraire aux intentions de S. M. l'empereur Alexandre envers les Polonais ; mais il exige, avant d'en tenir compte, que l'ordre matériel et le respect de l'autorité aient été rétablis. Une suspension d'armes serait impraticable. La seule transaction qui soit compatible avec la dignité de la cour de Russie comme avec les sentiments de la nation et de l'armée, c'est la soumission préalable des Polonais. Le gouvernement russe ne conteste point aux signataires du traité de Vienne le droit d'en interpréter les termes suivant leur propre conviction ; mais la réunion d'une conférence dépasserait de beaucoup les bornes du droit d'interprétation. »

Discutant pied à pied la dépêche du vice-chancelier russe, M. Drouyn de Lhuys restitue son véritable caractère à l'insurrection polonaise. « Les agitations de la Pologne, dit-il, tiennent à des causes qui n'ont rien de factice ni d'accidentel. Elles sont le résultat d'une situation qui date bientôt d'un siècle, et qui a plus contribué peut-être qu'aucune autre conjoncture à faire naître et à entretenir la révolution en Europe. Le soulèvement dont nous

avons le spectacle, annoncé par des symptômes évidents, a été provoqué par une mesure qui, dans l'état des esprits, ne pouvait manquer d'avoir les plus fâcheuses conséquences. La Pologne y a répondu en faisant appel, non aux passions révolutionnaires, mais à ce qu'il y a de plus élevé dans le cœur des hommes, aux idées de justice, de patrie et de religion. »

Quant aux six points, le gouvernement russe se montre, il est vrai, disposé à y adhérer, mais seulement lorsque la révolte sera comprimée. « Nous croyons, dit à ce sujet M. Drouyn de Lhuys, que le plus sûr moyen d'apaiser les esprits serait l'application et le développement immédiat d'un large système de concessions vraiment propres à donner satisfaction au sentiment national. Des conflits de chaque jour, dans lesquels tant de sang a déjà coulé, ne peuvent, en se perpétuant, que rendre les ressentiments plus implacables et fermer toute voie à la conciliation. »

Il en est de même, selon l'honorable ministre, pour ce qui regarde l'amnistie conditionnelle indiquée dans la première réponse du prince Gortschakoff. « On est en mesure de juger, dit la Note française, par la dernière amnistie, de l'influence que peut avoir sur les dispositions des Polonais une simple promesse de clémence. »

Après avoir examiné, pour en faire ressortir l'inconséquence, la proposition d'une conférence à trois, substituée par le cabinet russe au projet d'une entente européenne, la dépêche française continue, ainsi : « Nous sommes persuadés qu'en suivant la voie où elle est entrée, la cour de Russie s'éloigne autant des conseils d'une sage politique que des stipulations des traités. Mais n'ayant pu réussir à lui faire partager la conviction dont nous sommes pénétrés, nous ne pouvons que constater aujourd'hui l'inutilité de nos efforts. »

Il n'aura pas dépendu des puissances que la solution de la question polonaise, si étroitement liée au repos de l'Europe, ne fût discutée dès à présent avec la réflexion et la maturité nécessaires. Dégagées de toute vue d'ambition particulière, sans passion comme sans idées préconçues, elles étaient dirigées par le seul désir de contribuer à l'apaisement des troubles actuels, et d'aider la Russie, par un examen approfondi de l'état de la Pologne, à faire disparaître la cause de complications toujours renaissantes. »

La note de M. Drouyn de Lhuys se termine, de même que celles de lord Russell et du comte Rechberg, par cette déclaration, jusqu'à un certain point comminatoire : « La France, l'Autriche et la Grande-Bretagne ont signalé l'urgence de mettre fin à un état de choses déplorable et plein de périls pour l'Europe. — Elles ont, en outre, désigné les moyens qui leur paraissent devoir être employés pour arriver à ce but, et elles ont offert leur concours pour l'atteindre plus sûrement. Si la Russie ne fait pas tout ce qui dépend d'elle pour réaliser les intentions modérées et conciliantes des trois puissances, si elle n'entre pas dans la voie qui lui a été indiquée par des conseils amicaux, elle est responsable des graves conséquences

que la prolongation des troubles de la Pologne peut entraîner. »

On le voit, le gouvernement de l'Empereur, s'inspirant des sentiments et des vœux de la nation française tout entière, maintient avec une énergique insistance ses réclamations en faveur de la Pologne.

Comment le cabinet de St-Petersbourg a-t-il répondu à cette espèce de mise en demeure des trois grands Etats européens ? C'est ce que la réponse du prince Gortschakoff, qui sera prochainement publiée, nous fera connaître.

Le *Journal des Débats* publie une lettre adressée au prince Czartoriski par le Gouvernement national polonais. C'est une énergique protestation contre la guerre d'extermination que poursuit la Russie en même temps qu'un nouvel appel à l'opinion publique de l'Europe.

C'est à vrai dire un programme, un manifeste qui se résume dans cette phrase :

« Vous savez, Monsieur le prince, que, malgré la crainte légitime que nous inspirent la déloyauté de nos ennemis, nous n'avons pas hésité à accepter en principe la trêve proposée par la bienveillante médiation des puissances. Nous avons été touchés surtout du noble langage de M. Drouyn de Lhuys demandant la cessation des hostilités qui portent le deuil au sein de tant de familles dans les anciennes provinces polonaises aussi bien que dans le royaume. » Et qu'il nous soit permis de le dire, cette allusion, faite de si haut et avec cette autorité, aux anciennes provinces, nous a paru le gage que la véritable portée de notre question était bien comprise.

Mais la Russie rend inutiles les vœux de l'Europe et les engagements que nous étions prêts à contracter. Elle ne veut aucune trêve à l'effusion du sang et à la guerre d'extermination qu'elle a déclarée à tout ce qui est de race polonaise. S'il en est ainsi, nous acceptons le défi et le Dieu de nos pères aidant, nous sommes prêts à nous jeter dans de nouveaux combats, avec le ferme espoir que l'avenir est, à nous. »

Des avis du Mexique, reçus par voie de la Nouvelle-Orléans, annoncent que les troupes françaises ont occupé Tampico le 9 août. Elles ont également pris possession de Minatitlan, sur l'isthme de Tehuantepec, et Matamoros paraît être maintenant le seul port mexicain où elles ne soient pas établies.

Aucune de ces occupations ne semble avoir rencontré la moindre résistance.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

**Trieste, 18 septembre.**  
Le paquebot du Levant apporte des nouvelles de Calcutta du 13 août et de Bombay du 24.

Dans l'Afghanistan une crise est imminente. Aminkhan, le frère du roi, s'est révolté et il se fortifie à Kandehaz. Afzul-Khan qui avait réuni 25,000 hommes, a été, dit-on, assassiné. A Luknow 2,000 personnes sont mortes du choléra.

**St-Nazaire, 18 sept. 8 h. mat.**  
Le paquebot *Tampico*, de la Compagnie générale transatlantique, apportant les mailles du Mexique et des Antilles, mouille sur rade.

Le *Tampico* a quitté la Vera-Cruz le 18 août et la Martinique le 31 août. Il a à bord 105 passagers parmi lesquels les membres de la députation mexicaine. Etat sanitaire excellent. Les passagers débarquent.

**Vera-Cruz, 18 août.**  
Le *Tampico*, qui part aujourd'hui, emmène la députation chargée d'offrir la couronne du Mexique à l'archiduc Maximilien. Elle est ainsi composée : le général Woll, le père Miranda, M. Velasquez, et M. de Léon Aguilan. Ces quatre personnages s'adjoindront, en passant en France, MM. Hidalgo, Escandon, Landa et Gutierrez-Estrada. Ce dernier sera le président de la députation.

Le général Forey et M. Dubois de Saligny sont nommés grand-croix de l'ordre de Guadalupe rétabli par la régence ; ils rentrent tous deux en France.

La ville de Tampico a été occupée sans résistance.

**Londres, 18 septembre.**  
Le *Daily-News* publie une lettre qui lui est adressée par Nubar-Pacha au sujet de la question du canal de Suez. L'envoyé égyptien déclare que l'objet de sa mission à Paris est d'arriver à une entente avec la compagnie de Suez pour remplacer les fellahs et laboureurs employés en grand nombre aux travaux du canal, par des Bédouins ou des coolies, parce que le travail forcé impose des sacrifices douloureux à l'Egypte.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre constate une augmentation de 302,485 livres sterling dans la réserve des billets, de 146,078 liv. st. dans l'encaisse métallique, de 374,408 liv. st. dans

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX  
DU 20 SEPTEMBRE 1863.

— N° 25. —

## LE FIDÉICOMMIS

CHAPITRE XVII.

(Suite).

Cependant rien de tout cela n'eut lieu ; on vit, au contraire, ce que de sa vie le colonel n'aurait pu s'imaginer ; et ce fut pour ce grand connaisseur des hommes un coup tel que n'en a jamais donné une machine électrique.

Il arriva donc qu'au moment même où le colonel venait de prononcer ces derniers mots : « Le général a eu la bonté d'accéder à la demande de la main de M<sup>lle</sup> Hedwige, etc. », un choc d'un tout autre genre atteignit Klas Malchus au cœur. L'éclair ne répand pas dans une chambre obscure une clarté plus soudaine que celle que ces paroles répandirent pour lui sur la partie ténébreuse de l'âme de son père. Une douleur profonde, un chagrin d'une

amertume mortelle prit la place où venaient de s'épanouir les joies du paradis. La demande d'Hedwige en mariage, et cette circonstance que son père avait disposé de sa main à son insu et sans son aven, lui semblaient le moindre des griefs ; mais ce qu'il y avait de plus affreux, c'était la manière basse et artificieuse à laquelle un père avait eu recours pour arracher à son fils une loyale promesse. Qui des deux devait maintenant être déshonoré aux yeux du général ? Klas Malchus pouvait-il dire de son père : « Il m'a trompé de telle et telle façon ? » Non — et il ne pouvait pas davantage sacrifier sa vie, son repos ! Il ne le voulait pas, et il était fermement résolu à ne pas le faire.

Il considéra un instant le général, puis son père, d'un regard froid et sévère. « Je suis fâché, dit-il ensuite, d'un ton grave et ferme, qu'il y ait ici un malentendu. Je n'ai pas demandé la main de M<sup>lle</sup> Hedwige ; je suis donc forcé de laisser à mon père le soin d'expliquer comment il a été conduit à exprimer à M. le général un désir que je me serais fait un honneur de lui soumettre moi-même, si tel eût été le choix de mon cœur ; mais, comme il n'en est pas ainsi, ce serait compromettre le bonheur de M<sup>lle</sup> Hedwige. »

Klas Malchus n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, ce qui eut lieu avant que le colonel pût ouvrir la bouche, qu'il salua respectueusement le général, et sortit sans jeter un regard sur son père.

« Diable ! qu'est-ce que cela veut dire ? demanda le général, qui était devenu écarlate. — Cela veut dire tout simplement qu'il a perdu la raison, balbutia le colonel, que la colère et la stupor rendaient incapable de s'exprimer distinctement.

— Il m'a semblé pourtant qu'il parlait avec une grande présence d'esprit ! Mais je fais grâce d'une explication. Il serait au-dessous de ma dignité et de celle de ma fille de recevoir des excuses pour cette conduite aussi ridicule qu'impertinente. »

La voix du général avait une verdeur glaciale ; et elle sifflait encore à l'oreille du colonel lorsqu'il se leva et avait refermé la porte derrière lui.

Et le colonel resta seul, la rougeur brûlante de la honte sur le visage ; sa partie si habilement engagée, était perdue : son coup de main avait été renversé par quelques mots de ce Klas Malchus, insensé sans doute ! Le colonel tremblait de tous ses membres, et l'homme du monde descendit, dans sa solitude, à quelques petites exclamations infiniment vulgaires. Mais aussi quelle affreuse situation ! Que penserait la société réunie à Rinholm de ce mystérieux desaccord avec le général ? Peut-être celui-ci allait-il partir immédiatement et dévoiler ainsi aux regards du monde cette malheureuse affaire. Et puis, le sourire d'Isabelle, comment le soutenir, sans compter une foule d'autres humiliations ! Le colonel écoutait à la porte ; on eût dit qu'il n'avait pas le courage de reparaître. Il était là, prisonnier dans sa propre maison, sans pouvoir se décider ou à rester dans la pièce où il se trouvait, ou à rejoindre la société, comme si de rien n'était.

Pendant que le colonel réfléchit encore là-dessus, montons un étage et allons trouver Hedwige dans sa chambre.

La petite demoiselle, assise sur le sofa, tient à la main un billet qu'elle a déjà lu cinq fois sans revenir de son étonnement. Son père venait de le lui remettre

en lui disant d'aller le lire dans sa chambre, et d'y rester jusqu'à nouvel ordre.

Le billet était court et conçu en ces termes :

« Ma petite Hedwige,

Le colonel a demandé ta main pour son fils. Je ne me suis pas aperçu de l'amour de celui-ci pour toi ; mais il est sans doute de l'espèce des amours timides. Si tu accordes ton consentement, ce à quoi tu peux réfléchir jusqu'à ce que je revienne, tu lui feras toi-même une réponse verbale. Au reste, c'est à toi de disposer de ton cœur, et, s'il ne te dit rien en cette occasion, que le baron en cherche une autre. C'est un original ; mais, au fond, c'est un homme d'honneur, et Rinholm, tu le vois toi-même, est un séjour très-agréable, pour le cas où je ne serais plus.

» Ton affectionné père,  
» DENRATH. »

Nous n'avons guère parlé d'Hedwige jusqu'à présent, et il se peut qu'elle ait paru appartenir à ces silhouettes insignifiantes que l'on voit quelquefois passer dans la vie réelle comme dans le roman, sans que l'on puisse se rendre compte de ce qu'elles y viennent faire : mais Hedwige ne doit pas être considérée de ce point de vue. Venant à peine d'accomplir sa seizième année, elle n'a pas encore commencé à jouer un rôle ; mais son temps viendra. C'est aujourd'hui la première fois qu'il est fait appel à son jugement et à son cœur. Considérée jusque-là comme un enfant, Hedwige, pareille au papillon enroulé dans la chrysalide, commence enfin à briser son enveloppe, à essayer ses ailes et à voltiger un peu de son